Apaisement de la circulation
Nouvelles lignes directrices

Conférence de presse
23 août 2023

François Bausch
Vice-Premier ministre
Ministre de la Mobilité et des Travaux publics

Taina Bofferding
Ministre de l'Intérieur

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Intérieur

Cohérence entre mobilité, urbanisme et paysage

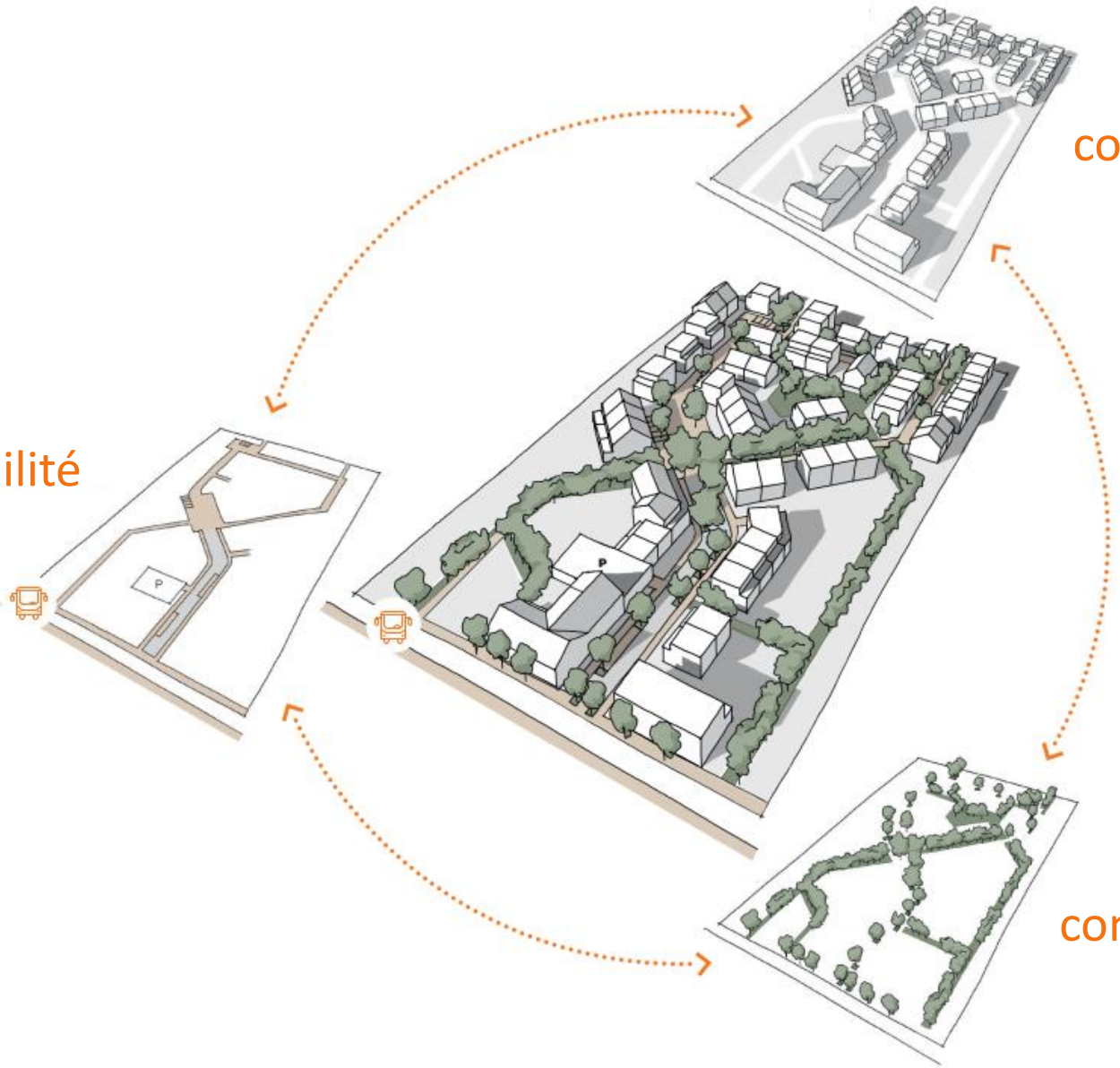

concept urbanistique

concept de mobilité

concept paysager

Exemple d'un espace public réussi (quartier résidentiel)

Cohérence avec le Plan national de mobilité 2035

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Voirie communale, 2013

Voirie étatique, 2022

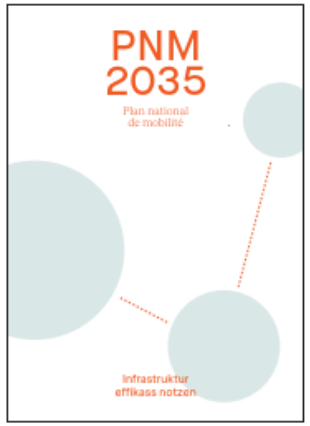

Concepts issus du PNM 2035, 2022

Lignes directrices ministérielles (2023)
pour la voirie communale et étatique

Besoin d'apaisement sur la voirie existante (exemples)

L'aménagement du centre de localité est jugé trop centré sur le trafic motorisé

Le trafic de transit prend un raccourci à travers un quartier résidentiel

Les vitesses pratiquées dans une rue apaisée restent excessives

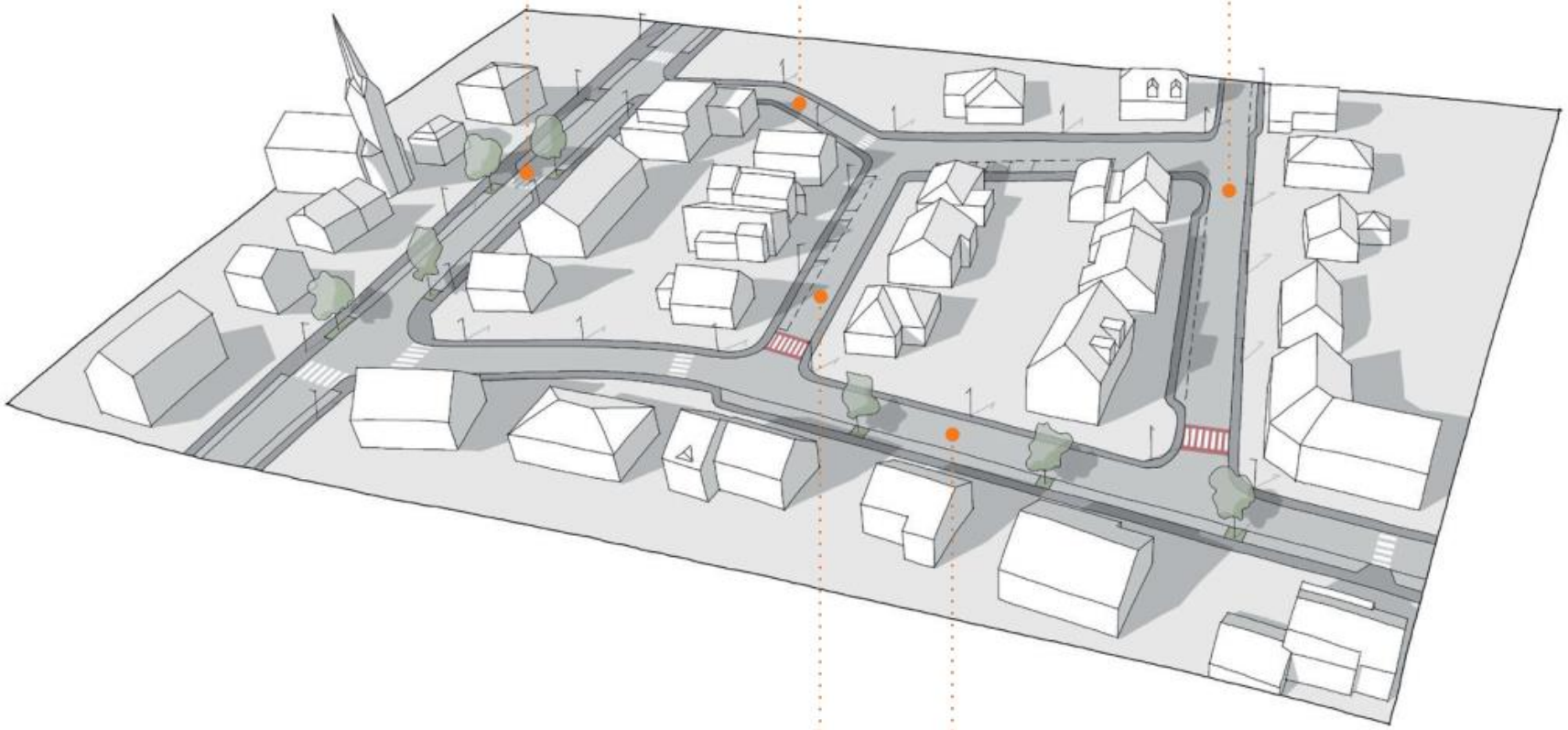

Un quartier est apaisé, mais ne dispose pas d'un lieu public accueillant pour les riverains

Un quartier à caractère résidentiel est traversé par une route non encore apaisée

Possibilités d'apaisement sur la voirie existante

Apaisement à 30 km/h sur un tronçon d'environ 200 mètres au niveau d'une centralité

Filtre modal réservant un raccourci aux piétons et cyclistes

Mise en place de mesures constructives pour faire respecter la vitesse maximale autorisée

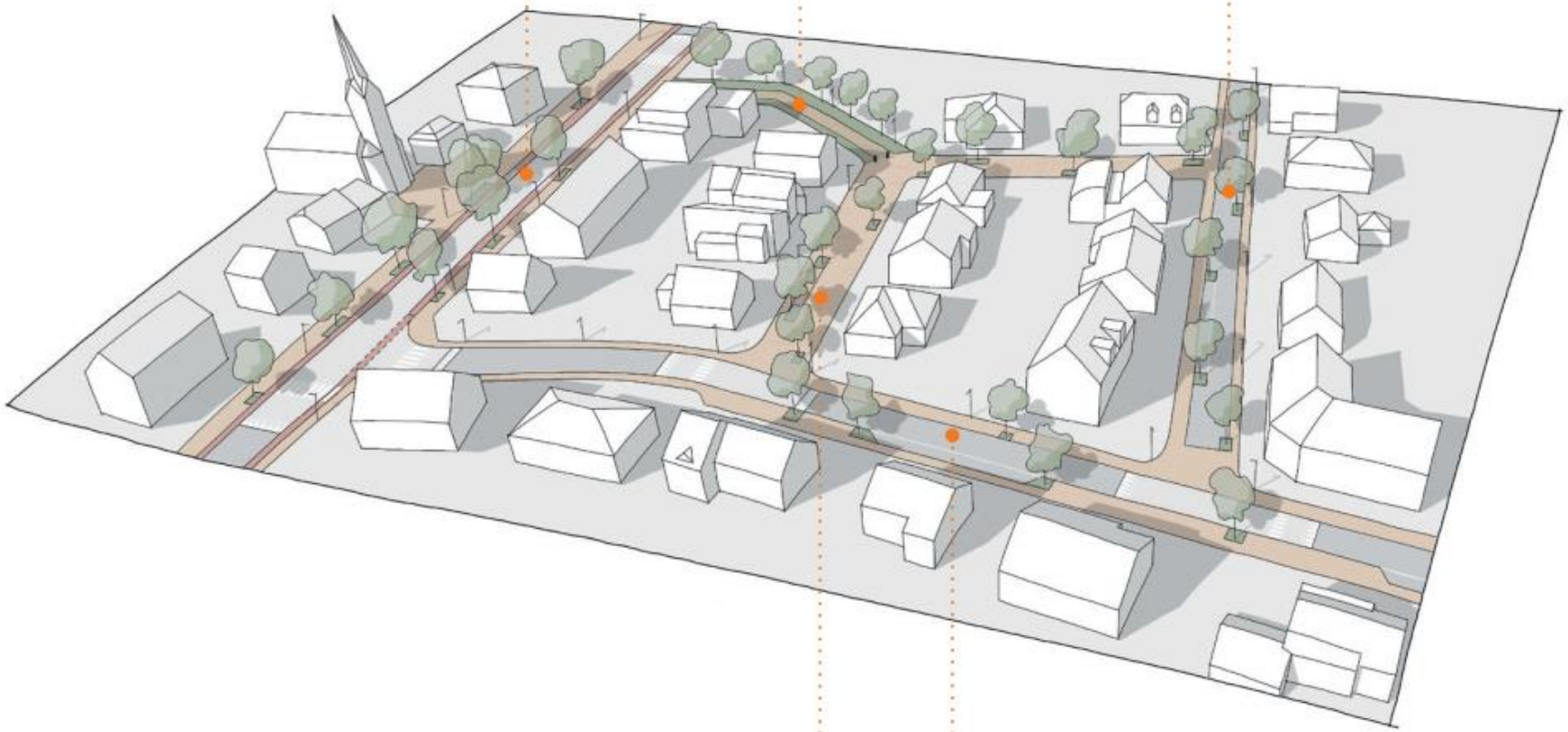

Aménagement d'une zone résidentielle comme lieu de rencontre du quartier

Intégration d'une route existante dans une zone apaisée

Aménagement de l'espace public

Primauté de la circulation automobile

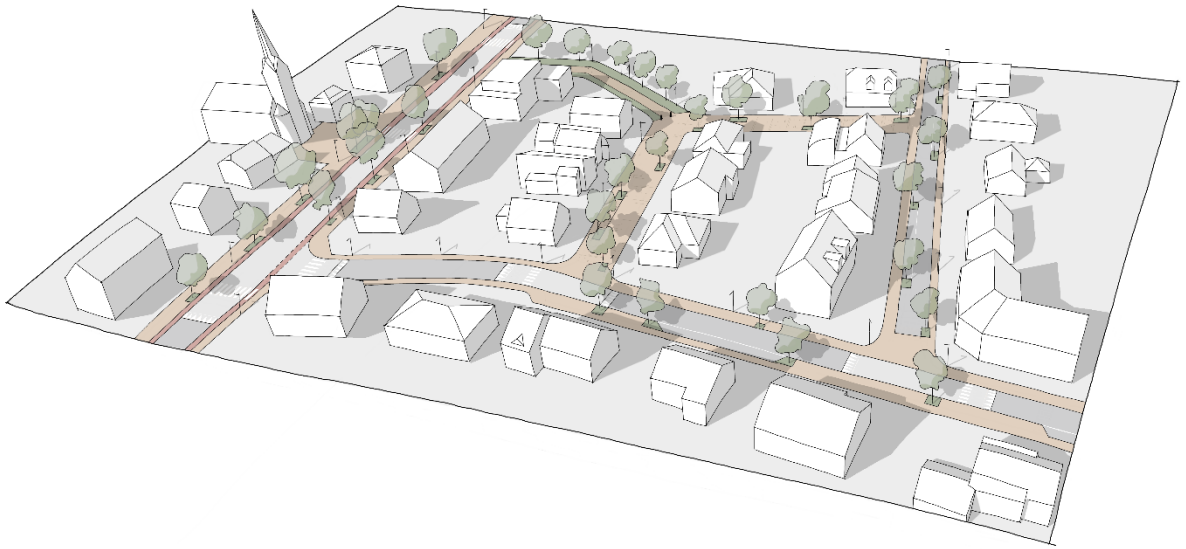

Équilibre entre vie communautaire et circulation automobile, piétonne et cycliste

Classification fonctionnelle du réseau routier

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

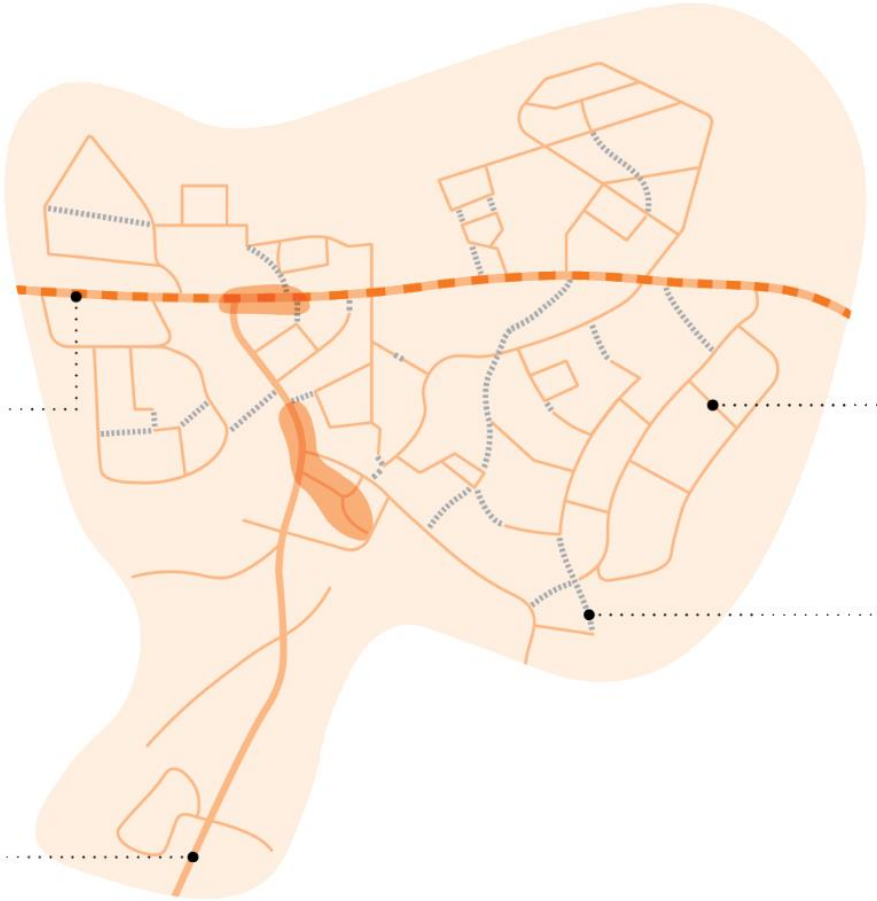

Route de liaison

- destinée au trafic de transit de longue distance
- 30 km/h sur un tronçon de 200 m au niveau d'une centralité, d'une école ou d'un itinéraire cyclable important

Route de distribution

- destinée au trafic généré par les quartiers environnants ou les localités rurales voisines
- 30 km/h sur une longueur *nouveau !* **à déterminer par la commune**
- 20 km/h au niveau d'une centralité

Rue de desserte locale

- uniquement destinée à l'accès des adresses qui y sont situées
- 30 km/h ou 20 km/h

Maillage vélo et piéton interquartier

raccourcis réservés aux piétons et aux cyclistes

Écartement du trafic de transit des quartiers résidentiels

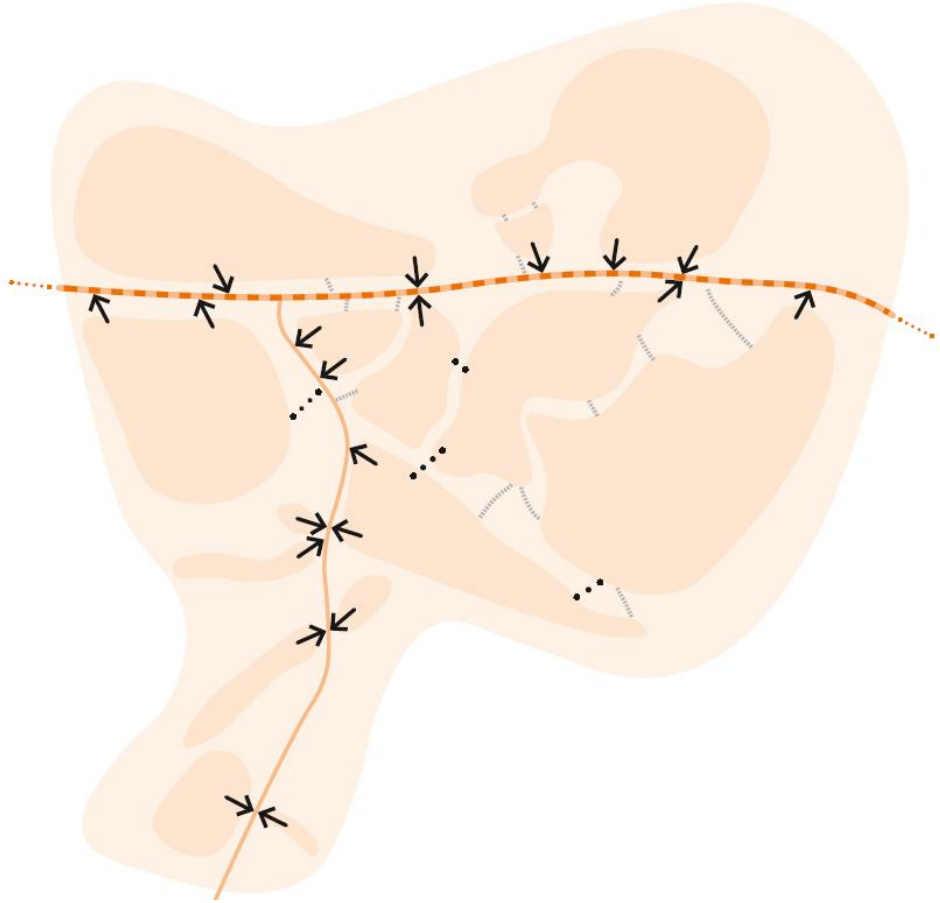

Quartier

Accès carrossable à une route de liaison ou de distribution

Route de liaison

Route de distribution

Maillage vélo et piéton interquartier

Filtre modal

Filtre modal

Principe: chaque quartier ne donne accès qu'à une seule route de liaison ou de distribution

Possibilités d'apaisement en fonction de la classification

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Vitesse maximale autorisée

Classification fonctionnelle

	30 km/h	20 km/h
Route de liaison	30 KM/H SUR UNE ROUTE DE LIAISON > Voir fiche A 05	—
Route de distribution	30 KM/H SUR UNE ROUTE DE DISTRIBUTION > Voir fiche A 06	ZONE DE RENCONTRE > Voir fiche A 08
Rue de desserte locale sans transit motorisé	30 KM/H SUR UNE RUE DE DESSERTE LOCALE > Voir fiche A 07	ZONE RÉSIDENTIELLE > Voir fiche A 09

Contenu des fiches (exemple: A05)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Concept d'aménagement pour les différents modes de déplacement

Signalisation et principales caractéristiques d'aménagement

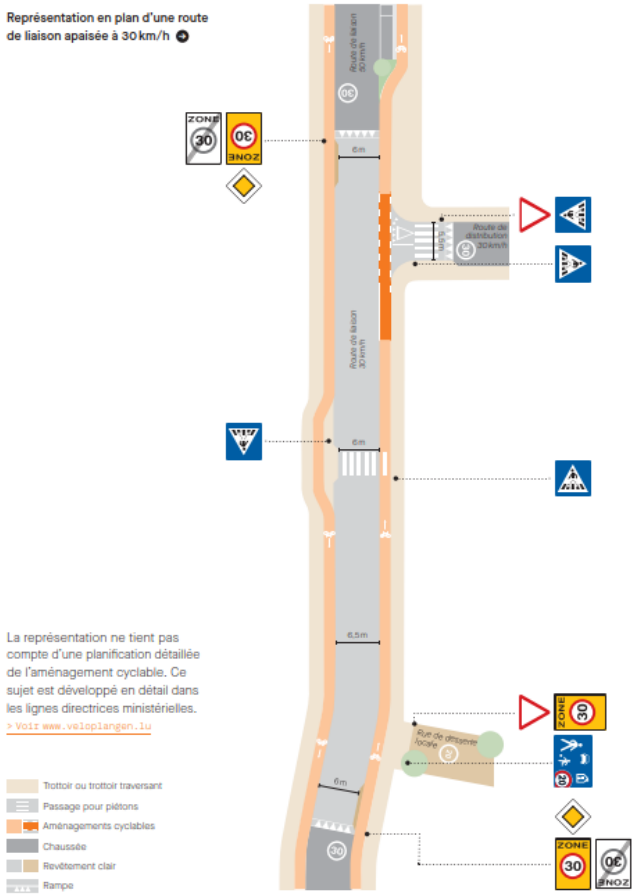

Récapitulatif

30 km/h sur une route de liaison

APPLICATION	Route de liaison

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES D'AMÉNAGEMENT	
Infrastructure piétonne	Trottoir des deux côtés
Largeur du trottoir	≥ 2 mètres
Infrastructure cyclable	Séparation physique du trafic motorisé et des piétons – aménagement selon les recommandations figurant sur le site > www.veloplangen.lu
Largeur de la chaussée	6,5 mètres
Largeur minimale de la chaussée rétrécie	6 mètres
Longueur maximale du tronçon apaisé	environ 200 mètres
Espacement recommandé des mesures constructives d'apaisement	≤ 100 mètres, selon faisabilité technique
Revêtement routier	Revêtement clair
Stationnement	À éviter

SIGNALISATION ET RÉGIMES DE PRIORITÉ	
Signalisation verticale	H, 1/H, 2 ou C, 14/C, 17b
Signalisation horizontale	Marquage au sol « 30 »
Priorité à droite	Non
Passage pour piétons	Oui, si les flux piétons et cyclistes existants ou projetés l'imposent
Signal coloré lumineux	

Procédures: voirie de l'État > Voir fiche A14; voirie communale > Voir fiche A16

Transitions (exemple: trottoir traversant)

Transition avec un marquage
(aménagement à ne plus prévoir)

Transition avec un trottoir traversant

Mesures de réduction de la vitesse (exemples)

Chicane symétrique à îlot central

Rétrécissement latéral

Ralentisseur pour une limitation à 30 km/h

Bacs à fleurs avec chevrons et marquage
(voirie communale)

Ralentisseur de type « sinus »
(voirie communale)

www.apaisement.lu

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

A 01 OBJECTIFS	
A 02 APAISEMENT DE LA CIRCULATION DANS UN NOUVEAU QUARTIER RÉSIDENTIEL	A 03 APAISEMENT SUR LA VOIRIE EXISTANTE
A 04 CLASSIFICATION FONCTIONNELLE ET TYPES DE RÉGLEMENTATION	
A 05 30KM/H SUR UNE ROUTE DE LIAISON	A 06 30KM/H SUR UNE ROUTE DE DISTRIBUTION
A 07 30KM/H SUR UNE RUE DE DESSERTE LOCALE	A 08 ZONE DE RENCONTRE
A 09 ZONE RÉSIDENTIELLE	A 10 ZONE PIÉTONNE
A 11 TRANSITIONS	
A 12 MESURES DE RÉDUCTION DU TRAFIC	A 13 MESURES DE RÉDUCTION DE LA VITESSE
A 14 PROCÉDURES CONCERNANT LA VOIRIE DE L'ÉTAT	A 15 PROCÉDURES CONCERNANT LA VOIRIE COMMUNALE

site internet

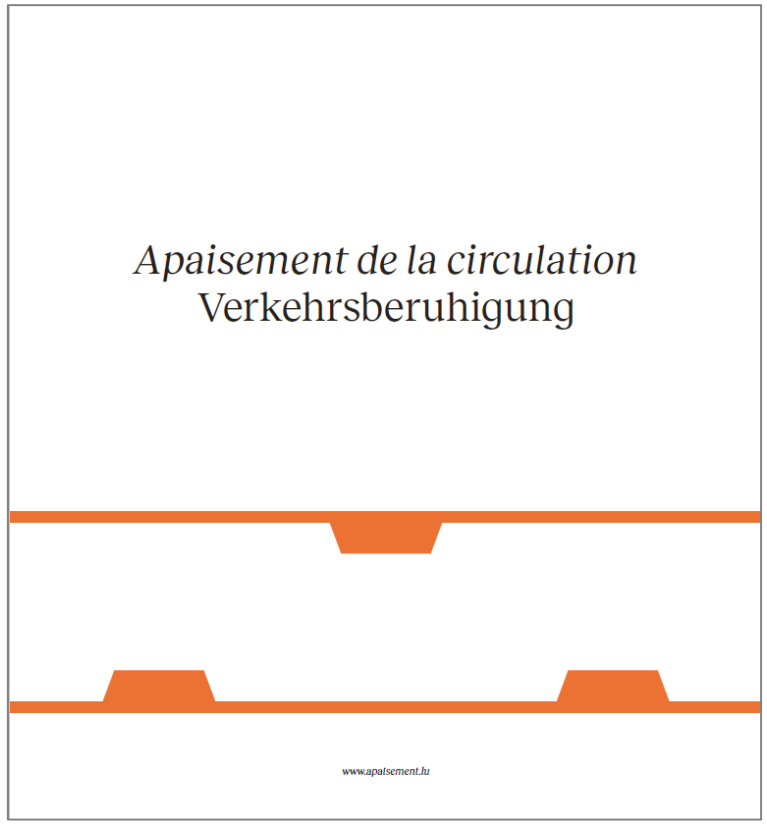

classeur avec 15 fiches

200 copies réservées aux communes et à leurs bureaux conseil

Publications relatives à la mobilité (www.luxmobil.lu)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Observatoire digital de la mobilité – ODM

- Dashboard interactif | ODM.lu
- Note #01 de l'ODM (Mai 2023)
- "Transportrechnung für Luxemburg" (2016) | .pdf
- MMUST - Modèle MUltimodal et Scénarios de mobilité Transfrontalier | mmust.eu
- Sondage mobilité douce ILRES (2020) | .pdf
- Sondage mobilité douce ILRES (2017) | .pdf
- Sondage mobilité douce ILRES (2014) | .pdf

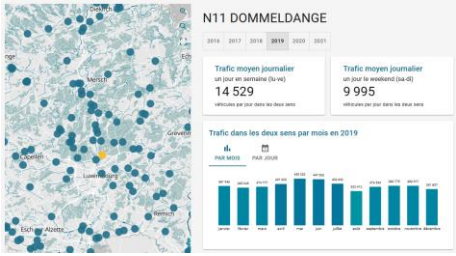

odm.lu

Stratégie de la mobilité

- PNM 2035 - Plan national de mobilité (2022)
- Modu 2.0 - Stratégie pour une mobilité durable (2018)
- MoDu - Stratégie globale pour une mobilité durable (2012)
- Carsharing-Stratégie (2022)
- "Parkraumstrategie - Inventar und Interviews" (2021) | .pdf
- "Parking data collection Luxembourg" (2019) | .pdf
- "Parking stakeholder messages Luxembourg" (2019) | .pdf
- "Studie Fahrradverleih - Fahrradparken" (2015) | .pdf
- Concept de mobilité "Leitbild Nordstad" 2035 | gouvernement.lu
- Plan directeur Sectoriel "Transports" (PST) | amenagement-territoire.lu

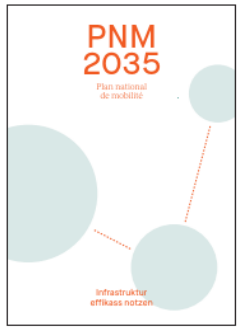

pnm2035.lu

Outils de planification

- Recommandations pour aménagements cyclables | veloplangen.lu
- "Nationale Parkraumstrategie" | parken.lu
- *Apaisement du trafic | apaisement.lu --> à paraître fin août 2023*
- Carte du réseau bus | RGTR.lu
- Planificateur d'itinéraires en temps réel: horaires - modes de transport | mobiliteit.lu
- Plans de mobilité pour entreprises | mconcept.lu
- Recommandations pour l'aménagement d'arrêts de bus: brochure / plan technique | mobiliteit.lu
- "Wegweisende Beschilderung für den Radverkehr" (2020) | .pdf
- Cyclabilité du réseau cyclable "Nordstad" (2019) | .pdf
- Cyclabilité du réseau cyclable dans la région sud (2019) | .pdf
- Cyclabilité du réseau cyclable fonctionnel du GECT Alzette-Belval - partie française (2018) | .pdf
- "Fahrradtauglichkeit Zentrum" (2016) | .pdf

veloplangen.lu

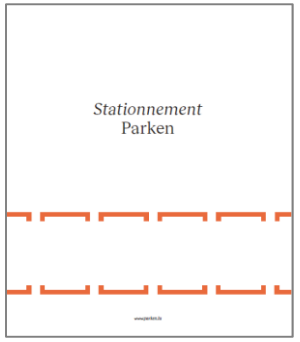

parken.lu

apaisement.lu

Présentation téléchargeable sous
www.transports.lu

Lignes directrices téléchargeables sous
www.apaisement.lu